

LE FUTUR MÉRITE UN MEILLEUR AVENIR



MOSELLE

ESP

IR

2021

Moselle
L'Eurodépartement

SOMMAIRE

AXE 1	REDONNER À LA JEUNESSE DES PERSPECTIVES D'AVENIR	4
	<ol style="list-style-type: none">1. Soutenir l'emploi des jeunes2. L'accompagnement des étudiants fragilisés3. Soutien massif au pouvoir d'achat des jeunes à la rentrée de septembre4. Des actions spécifiques en faveur des collégiens	
AXE 2	RENFORCER LE LIEN ET LA COHÉSION SOCIALE	7
	<ol style="list-style-type: none">1. Les associations2. Culture et sports	
AXE 3	SOUTIEN VOLONTARISTE AUX CIRCUITS COURTS ET AUX FILIÈRES RESTAURATEURS ET TRAITEURS	10
	<ol style="list-style-type: none">1. Un soutien fort aux filières de la restauration et traiteurs2. Soutien aux producteurs labellisés MOSL	

ÉDITO

Depuis le début de la crise sanitaire nombre de Mosellans souffrent. Les difficultés perdurent pour certaines entreprises. Les associations et le monde culturel sont à l'arrêt. Le lien social, distendu, isole chaque jour davantage et notre jeunesse se désespère, fragilisée par l'absence de perspectives.

Mais la Moselle doit garder espoir. C'est le sens de l'engagement et de la mobilisation du Conseil Départemental pour accompagner ceux qui en ont le plus besoin.

Dès la fin du premier confinement, en mai 2020, un plan d'urgence était mis en œuvre, suivi par un plan de relance quinquennal. Ils ont, depuis, démontré leur opportunité. Il n'en demeure pas moins qu'avec le temps, et en parallèle de ces programmes d'interventions, il s'agit au printemps 2021, d'insuffler à notre territoire et à chacun de ses habitants un souffle d'espoir qui aide à parcourir les derniers mètres de cette trop longue course d'endurance sanitaire.

Ce nouveau soutien, qui prendra corps sous l'appellation de « Moselle Espoir » s'articulera autour de trois axes principaux.

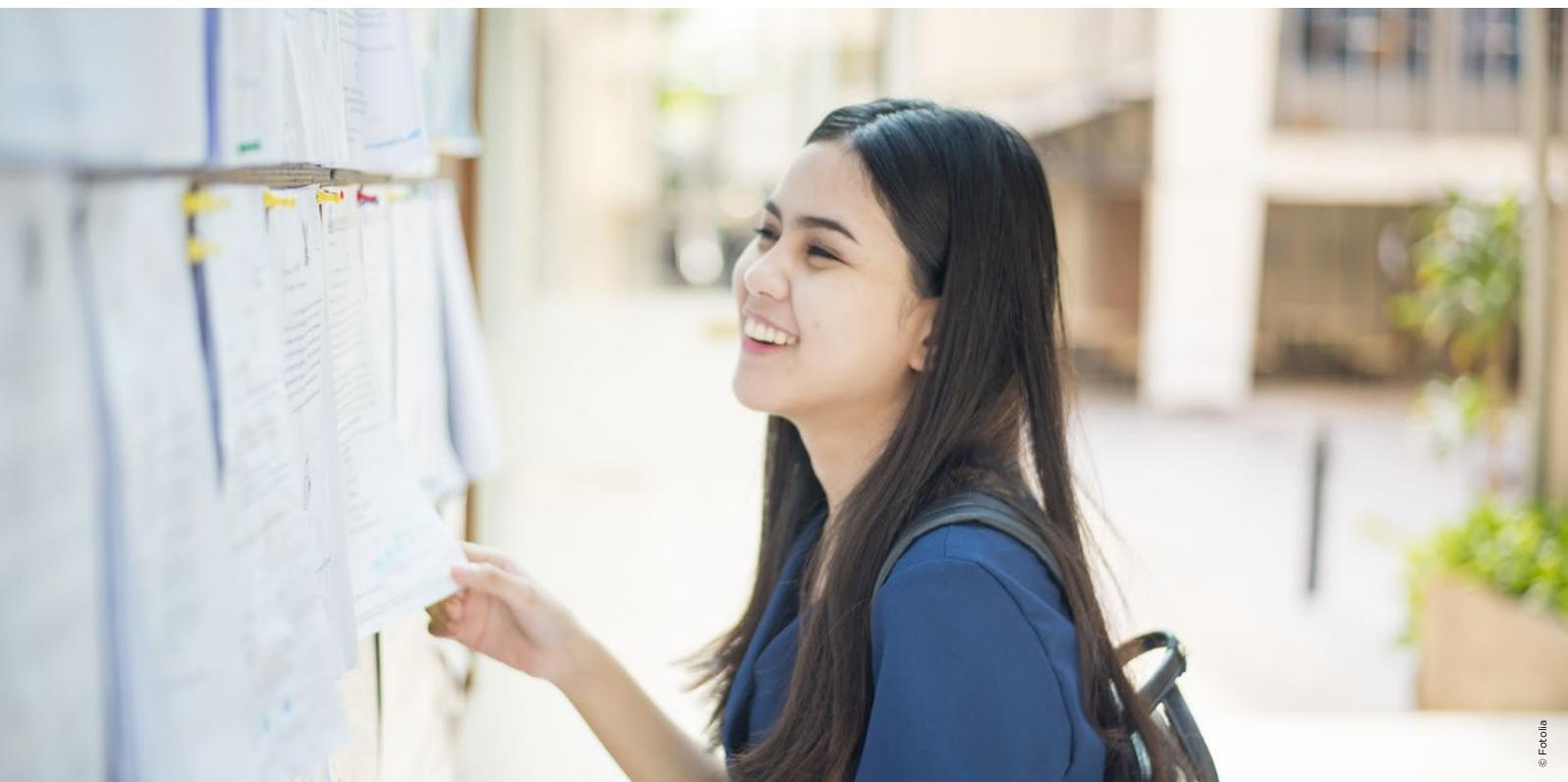
- D'abord, il s'agit de prendre en compte la situation toute particulière des jeunes. La présence continue du Département sur les territoires a permis de ressentir et de mettre en exergue cette détresse et notamment celle des étudiants. Notre jeunesse souffre de bien des maux générés par cette crise. Nous avons à les aider et les accompagner pour réussir malgré tout à rebondir.
- Ensuite, le lien social et la cohésion entre les Mosellans doivent être renforcés. C'est l'objet du deuxième axe de ce plan. Le secteur associatif, notamment culturel et sportif, est présent sur l'ensemble du territoire. Il constitue un élément essentiel de l'animation et de la vie mosellane. Il sera soutenu dans le redémarrage de ses activités.
- Enfin, des secteurs économiques restent dans une situation de paralysie. Les restaurateurs et les traiteurs ne sont pas encore autorisés à redémarrer leur activité. Les producteurs locaux sont freinés dans leur développement. Le Département entend leur apporter un soutien fort.

Les actions de « Moselle Espoir » seront mises en œuvre selon la levée des contraintes sanitaires et le retour progressif « à une vie normale ». Conformément à la formule retenue pour les vœux de l'année départementale aux Mosellanes et aux Mosellans : « le futur mérite un meilleur avenir ».

Le Président du Département de la Moselle

AXE 1

REDONNER À LA JEUNESSE DES PERSPECTIVES D'AVENIR



© Fotolia

La jeunesse vit au quotidien avec des contraintes sanitaires fortes. À cela, s'ajoute une restriction de sa liberté de mouvement à travers l'impossibilité de se réunir et de se retrouver. Le climat anxieux dans lequel les jeunes vivent, fait émerger un mal être et apparaître, chez certains, des difficultés psychologiques.

Il faut à la fois répondre au désespoir qui s'installe mais aussi apporter des perspectives d'avenir. Une intervention forte et urgente du Département est nécessaire autour de 4 thématiques :

- **L'EMPLOI**
- **L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS FRAGILISÉS**
- **LE SOUTIEN DU POUVOIR D'ACHAT**
- **UNE ACTION SPÉCIFIQUE EN FAVEUR DES COLLÉGIENS**

1) SOUTENIR L'EMPLOI DES JEUNES

- **RECRUTEMENT DE 40 ÉTUDIANTS À TEMPS NON COMPLET PAR LE DÉPARTEMENT**

Par cette action, votée à la première Réunion Trimestrielle, le 28 janvier 2021, 40 étudiants vont bénéficier d'un emploi à temps non complet au Département. Cette mesure permet d'accompagner les situations de précarité et de répondre au besoin d'un revenu complémentaire pour vivre ou financer les études.

Parmi les 40 emplois étudiants, 10 apporteront, notamment, un soutien scolaire, une aide aux devoirs aux collégiens situés en zone REP, REP+, élèves issus de QPV (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville).

Budget : **366 240 €**

- **RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF 400 JOBS D'ÉTÉ**

Ce dispositif lancé à l'occasion du plan d'urgence a rencontré un franc succès à l'été 2020. Le Département a financé le salaire, pour un mois, de 400 jeunes, soit dans les services du Département soit dans ceux des communes de moins de 2 000 habitants, des associations ou des clubs sportifs. Ainsi, en complément d'une action spécifique en faveur de l'emploi des jeunes, les jobs d'été permettront aussi d'apporter un soutien à ces structures, piliers de la cohésion des territoires.

Budget : **884 000 €**

2) L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS FRAGILISÉS

Cette action vise à apporter un accompagnement thérapeutique aux étudiants mosellans en situation de détresse psychologique.

Le centre Pierre JANET, dont l'expertise dans ce domaine est reconnue, a été choisi comme partenaire.

Le Département financera des consultations mobilisables pour les étudiants selon leurs besoins au travers de « consultations suspendues » qui vont permettre d'éviter une rupture dans le suivi psychologique.

Budget : **50 000 €**

3) SOUTIEN MASSIF AU POUVOIR D'ACHAT DES JEUNES À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

La rentrée de septembre s'annonce difficile au niveau social et économique. En prévision, le Département va déployer un arsenal de mesures répondant à l'urgence sociale. Ainsi, le pouvoir d'achat des jeunes sera soutenu par un dispositif volontariste et d'envergure.

10 000 jeunes Mosellans en situation de fragilité sociale ou de précarité bénéficieront de chèques interservices.

Ces chèques permettront de régler les dépenses du quotidien telles que :

- **L'ALIMENTATION**
- **L'HABILLEMENT**
- **L'ÉNERGIE**
- **LES TRANSPORTS**
- **LES LOISIRS ET LA CULTURE**

Budget : **800 000 €**

4) DES ACTIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DES COLLÉGIENS

- **« PASS VIE ASSOCIATIVE »**

Après 3 confinements et la suspension des sorties scolaires, les collégiens ont besoin de suivre des activités et de « se réaliser » en extérieur. Pour cela, les associations constituent un élément moteur tant dans la proposition d'activités variées que dans l'animation.

Un soutien est apporté par le Département pour accéder à la vie associative. Un coupon de 30€ valable pour l'inscription ou la participation à une activité dans une association sera distribué à chaque collégien.

Budget : **370 000 €**

Budget total de l'axe 1 - 2 470 240 €

AXE 2 RENFORCER LE LIEN ET LA COHÉSION SOCIALE



Cet axe entend accompagner les associations, le secteur sportif et la culture au redémarrage de leurs activités.

En effet, le confinement et la nécessité de respecter des mesures de distanciation constituent autant d'obstacles au « vivre ensemble », au partage d'activités ou d'émotions. Depuis un an, le lien social s'est distendu.

Les secteurs associatif et sportif sont à l'arrêt. Les sites culturels sont fermés et les artistes n'ont plus de lieu où s'exprimer devant un public.

Or, ces maillons constituent un élément essentiel de l'animation de nos territoires. Ils renforcent la cohésion sociale en consolidant les relations interindividuelles.

Pour animer la période estivale et accompagner les secteurs culturel et sportif, le Département renouvelle les « caravanes d'été » : caravane culturelle et caravane « Moselle Terre de Jeux ». La gratuité d'accès aux sites « Passionnément Moselle » vient conforter les animations estivales.

Enfin, le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours proposent, à la rentrée, aux jeunes de participer à un raid nature. Les notions d'effort, d'entraide et de solidarité seront au cœur de cette action à laquelle participeront les Jeunes Sapeurs-Pompiers.

1) LES ASSOCIATIONS

• SUBVENTIONS AU REDÉMARRAGE

Un diagnostic de la vie associative a été lancé par le Département pour mieux appréhender la situation des structures et les freins rencontrés pour redémarrer.

La Moselle souhaite apporter une réponse pragmatique aux besoins des associations, structures motrices dans la cohésion sociale et l'animation des territoires. Les projets liés à la reprise des activités et des actions des associations seront soutenus sous forme d'appels à projet ou de compensation partielle des pertes liées aux huis clos pour les clubs de haut niveau.

Budget : **2 000 000 €**

• CAMPAGNE EN FAVEUR DU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat constitue une force et un levier incontournables de la reprise. Pourtant, un certain découragement et une démobilisation frappent le secteur associatif.

Le Département souhaite valoriser l'engagement des bénévoles associatifs. Une campagne de communication sera menée, appuyée par des témoignages et la réussite de nombreux projets.

Budget : **60 000 €**

• FINANCEMENT DE 100 CDD D'ANIMATEURS DANS LES ASSOCIATIONS POUR LES 3 MOIS D'ÉTÉ

En complément de l'attribution de subventions pour le redémarrage des associations et du lancement d'une campagne en faveur du bénévolat, le Département complète le dispositif au travers d'un volet « emploi ».

Ce dernier prévoit de financer 100 Contrats à Durée Déterminée d'une durée de 3 mois chacun afin de soutenir le recrutement d'animateurs. Ces derniers pourront ainsi participer au redémarrage des associations et de leurs activités.

Budget : **638 000 €**

- **PRISE EN CHARGE DES DÉPLACEMENTS DES GROUPES AUPRÈS DES AUTOCARISTES**

Le redémarrage de la vie associative doit être accompagné dans le développement des déplacements. Pour certains publics, notamment des enfants ou des personnes âgées, les sorties étaient l'occasion de s'évader du quotidien, de visiter un site culturel ou touristique, de découvrir la Moselle.

C'est pourquoi, le Département entend cofinancer le transport des groupes. Une prise en charge de 200€ sera accordée aux 500 premières associations en exprimant la demande.

Cette mesure permettra également de soutenir l'activité des autocaristes dont le transport de groupe représente en moyenne 30% de leur activité.

Budget : **100 000 €**

2) CULTURE ET SPORTS

- **LES CARAVANES D'ÉTÉ**

Les « caravanes d'été » organisées, pour la première fois à l'été 2020, ont rencontré un vif succès, rassemblant plus de 10 000 participants sur les 5 territoires mosellans.

Cette initiative apporte un soutien fort à la culture mosellane et à ses artistes. En 2020, 18 intermittents du spectacle ont été embauchés à cette occasion, apportant 2 455 heures de travail. En complément, 10 CDD à temps plein avaient été créés.

La Caravane « Moselle Terre de Jeux » participe à l'animation des territoires en proposant la découverte d'activités et la rencontre avec des sportifs de haut niveau de notre département. Cette action associe le Comité départemental Olympique Sportif, les clubs sportifs locaux, les comités départementaux.

Budget : **570 000 €**

- **GRATUITÉ D'ACCÈS AUX SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE**

Le Département à travers ses 8 sites « Passionnément Moselle » invite les visiteurs à découvrir et partager le patrimoine culturel et naturel : vestiges archéologiques, jardins d'exception, musée, étang, monument du Moyen Âge.

Pour l'année 2021, dès l'autorisation d'ouverture accordée, les 8 sites Passionnément Moselle seront ouverts gratuitement au public (toutefois l'accès aux expositions temporaires ou aux événements organisés sur ces sites reste le cas échéant assujéti à un droit d'entrée).

Budget total de l'axe 2 - **3 368 000 €**

AXE 3 SOUTIEN VOLONTARISTE AUX CIRCUITS COURTS ET AUX FILIÈRES RESTAURATEURS ET TRAITEURS



Les métiers de bouche ont été particulièrement impactés par la crise sanitaire. Les restaurants fermés, l'évènementiel à l'arrêt, l'activité des producteurs MOSL freinée constituent autant d'obstacles au développement de l'attractivité de nos territoires.

Face à des acteurs économiques de proximité en souffrance, le Département a choisi de s'engager avec volontarisme pour les accompagner dans un soutien fort et pragmatique.

1) UN SOUTIEN FORT AUX FILIÈRES DE LA RESTAURATION ET TRAITEURS

Cette filière a cumulé, en un an, six mois de fermeture administrative. De plus, la date de réouverture des restaurants reste à ce jour inconnue.

La filière traiteurs est complètement à l'arrêt depuis le début de la crise sanitaire, notamment en raison de l'annulation de tous les évènements économiques, familiaux, culturels et sportifs.

Malgré la capacité d'adaptation des restaurateurs à travers la vente à emporter n'a pu représenter au mieux 15 à 20% de leur chiffre d'affaires, les différents couvre-feux ayant par ailleurs ralenti cette activité.

Les deux filières doivent être aidées pour assurer la sauvegarde de l'outil économique mais aussi pour accompagner le redémarrage rendu difficile par l'absence de trésorerie.

4 ACTIONS SERONT MISES EN ŒUVRE :

- **AIDE FORFAITAIRE À LA RESTAURATION**

Dans le cadre de Moselle Espoir, le Département apportera un soutien financier non remboursable à la reprise d'activité (mai-juin). Seront éligibles pour cette aide forfaitaire :

- **900 établissements de restauration (code APE 5610A)**
- **Les restaurants d'hôtels (code APE 5510Z) pratiquant une restauration traditionnelle (service à table)**
- **67 traiteurs (code APE 5621Z).**

Pour cela, sera attribuée une subvention forfaitaire de fonctionnement de 1 500 € à tous les restaurants qui en feraient la demande à condition :

- **d'être une structure privée (PME, SCI) ; les activités gérées par une collectivité ou bénéficiant de subventions publiques sont exclues**
- **d'avoir subi une interdiction d'accueil du public selon le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 même s'il y a eu une activité résiduelle telle que la vente à emporter**
- **d'avoir une activité depuis plus de 6 mois à la date de la demande**
- **de ne pas être un établissement dépendant d'une chaîne intégrée exploité en filiale et/ou en franchise**
- **de ne pas avoir effectué une déclaration de cessation de paiement en procédure de redressement judiciaire ou de liquidation.**

Ce dispositif répond aux règles fixées par « l'encadrement temporaire des mesures d'aide d'Etat visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID -19 », adopté par la Commission européenne le 19 mars 2020 et prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

Budget : **900 000 €**

- **CHÉQUIERS RESTAURANT**

Moselle Attractivité va distribuer, sous forme de jeu concours sur les réseaux sociaux, 5 000 chéquiers « restaurants » de 30 € (6 chèques de 5€) pour stimuler la consommation, en vente à emporter ou à la réouverture des établissements. Ces chèques sont cumulables pour régler l'addition.

Les restaurants qui se portent volontaires pour participer à l'opération seront dotés d'un kit de communication et seront listés sur le site MOSL.

Les restaurants ciblés sont :

- **900 établissements de restauration (code APE 5610A)**
- **Les restaurants d'hôtels (code APE 5510Z) pratiquant une restauration traditionnelle (service à table).**

Budget : **150 000 €**

- **RESTAURANTS ÉPHÉMÈRES**

Cette action avait été menée à l'été 2020 dans le cadre du plan d'urgence et avait réussi à attirer plus de 2 000 convives.

Pour 2021, le dispositif prend de l'ampleur pour répondre à la forte demande à laquelle il n'avait pu être répondu lors de la première édition, en 2020.

Différentes modalités de repas éphémères (brunch, déjeuner, pique-nique, dîner) seront mises en œuvre par les traiteurs mosellans dans les sites Passionnement Moselle.

Les repas seront accompagnés d'animations musicales et/ou festives pour faire vivre également la filière culturelle.

Budget : **63 000 €**

- **SOUTIEN AUX TRAITEURS ET AUX ASSOCIATIONS POUR STIMULER LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ**

L'objectif poursuivi est double :

- **Soutenir les traiteurs**
- **Accompagner les associations dans le redémarrage de leurs activités**

Pour cela, le Département propose d'octroyer aux 500 premières associations qui en feront la demande un bon d'achat de 200 euros à valoir chez un traiteur mosellan organisateur de repas et d'évènementiel.

Cette aide financière directe aux associations en termes de pouvoir d'achat va encourager ces dernières à organiser des événements conviviaux comprenant une prestation de traiteur, permettant ainsi un apport de chiffre d'affaires à cette filière.

Budget : **100 000 €**

2) SOUTIEN AUX PRODUCTEURS LABELLISÉS MOSL

Les producteurs MOSL ont bénéficié de différentes actions réalisées par le Département en 2020. Dans le cadre du plan d'urgence, des chéquiers MOSL avaient été distribués sous forme de jeu concours aux Mosellans. Pour les fêtes de fin d'année 2020, l'ouverture de trois magasins éphémères avait permis à des producteurs MOSL de vendre leurs produits. Implantés sur Metz, Thionville et Sarreguemines, ces points de vente ont rencontré une large audience satisfaisant aussi les producteurs locaux ainsi que les consommateurs qui ont pu régler leurs achats avec les chéquiers MOSL.

Face à la persistance des difficultés subies par les producteurs locaux, cette opération sera renouvelée avec la réalisation d'un chéquier « Qualité MOSL édition 2021 » de 30€ (6 chèques de 5€).

Le chéquier 2021 évolue en intégrant désormais les artisans, les producteurs agricoles, les restaurateurs, les sites touristiques et les hébergements, tous labellisés Qualité MOSL.

Ces chéquiers pourront être diffusés auprès de différentes cibles selon les 2 possibilités suivantes :

- **5 000 chéquiers seront diffusés gratuitement par Moselle Attractivité par le biais d'un jeu concours, sur les réseaux sociaux.**

Budget : 150 000 €

- **Vente de chéquiers aux entreprises mosellanes dans le cadre d'une action solidaire permettant de soutenir les prestataires des circuits courts mosellans, tout en témoignant, par le don des chéquiers à ses salariés ou clients, d'une reconnaissance en leur direction. Ces chéquiers seront vendus, par Moselle Attractivité, aux entreprises au prix de 30€ pour une valeur faciale identique.**

Budget total de l'axe 3 - 1 363 000 €

MOSELLE ESPOIR 2021



Avec Moselle Espoir, un budget de **7 201 240 €** est mobilisé pour répondre aux urgences sociales et à la Moselle qui souffre.

Ces initiatives particulières viennent en 2021 compléter les actions inscrites dans le budget annuel et les plans d'urgence et de relance. Elles sont autant d'occasion d'illustrer et de concrétiser la mobilisation constante de l'Assemblée Départementale pour les acteurs économiques, sociaux et culturels ainsi que pour chaque citoyenne et citoyen de la Moselle.

MOSELLE 2021
ESP  IR

